

Les plaisanciers anglais, pris au piège du Brexit, s'organisent

[Pierre-Yves Poulain](#) Le 29/03/21

Partager :



80% des marins anglais pourraient arrêter la grande croisière dans les eaux européennes.

C'est ce que révèle une enquête de la Cruising Association, une institution d'outre-Manche qui réunit plus de 5.000 membres.

Quel est le problème ?

Lors des négociations du Brexit, les parties prenantes n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la réciprocité des durées de séjours accordés sans visa.

En clair : un plaisancier anglais ne peut passer plus de 3 mois (90 jours) consécutifs dans la zone Schengen, tous les 180 jours.

Or, 30.000 plaisanciers anglais ont leur bateau actuellement en Europe, beaucoup les utilisant comme base d'exploration.

L'impossibilité d'y séjourner durant la saison pourrait donc en dissuader une majorité de continuer à jouer les touristes.

Un comble à un moment où, à la suite du Covid, cette forme de tourisme au long court sera la bienvenue.

La démarche de la CA est donc désormais de convaincre un par un les états de la zone Schengen d'accorder cette réciprocité.

Pour rappel, les Européens disposent toujours d'un droit de séjour sans visa de 180 jours au Royaume Uni.



Sir Robin à la barre

Le parrain de l'association, Sir Robin Knox-Johnston, marin célèbre, a pris les choses en main et tente de faire jouer ses relations.

Le Président de l'association, Julian Dussek, précise sa demande : obtenir des visas "long-term" pour ses membres qui souhaitent continuer à naviguer durablement de ce côté-ci du Channel.

<https://www.theca.org.uk/180-day-campaign>

UPPM revue de presse

